



LA POSTE-CNSST

Compte-rendu de la CNSST La Poste du 21 décembre 2017

Ordre du jour :

1. Bilan handicap
2. Campagne Diversité Handicap
3. Point d'étape sur l'évolution de la surveillance en santé au travail et l'organisation des Services de Santé au Travail
4. Bilan d'activité des CHSCT 2016 et perspectives
5. Accompagnement des postiers de St. BARTHELEMY et St. MARTIN

Documents associés consultables dans l'onglet CNSST LP sur le site militant.

Participants : voir annexe

Déclarations préalables :

CGT : RPS au Réseau,

FO (en annexe) : le Vrac, création d'une CNSST support/transverse, fonctionnement des CHSCT et ICCHSCT, demande du calendrier prévisionnel des CNSST 2018.

CFDT déclaration critique....dans les propos ! :+ de questions que de réponses, des actes plutôt que du papier glacé, RPS au Réseau, risques routiers, groupe "handicap", bienveillance à La Poste idem Casino, citation du livre de Desjacques, CHSCT extra non tenu, omerta, Réseau idem Courrier il y a 6 ans...

SUD : comme d'hab, loi travail à La Poste, CHSCT, SLD,...

Réponse de F WIENER :

Sur les RPS : "Uniformisation de l'outil, de la méthodologie, travail de refonte , l'évaluation doit se faire avec les personnes de l'établissement , situation de travail réel, présentation lors d'une prochaine CNSST en 2018, sujet important, on y travaille, ce sera prêt en 2018 pour déploiement complet en 2019. Je partage l'importance du sujet exprimé dans les déclarations préalables, il faut de réels échanges sur les facteurs de risque".

Déploiement de APALA.

Une commission "bien dans son travail" se tiendra en 2018.

Réponse de Y. Pouliquen sur le Vrac :

"FO a évoqué ce sujet le 13/12 à P. Dorge et en CTV, on étudie le tapis dans les CM, les standards du Vrac vont être finalisés et déployés, la visite d'une PPDC MF va être organisée".

Commentaire FO à Y P : vu l'importance du sujet et l'inquiétude du personnel, FO intervient à tous les niveaux de l'entreprise.

1. Politique Handicap :

60% du budget dépensé pour les aménagements de poste au lieu de l'objectif de 48%.

Sur l'enquête sur le fonctionnement des CRME besoin d'avoir un retour.

Sur la présentation, FO demande s'il n'existe pas un risque sur l'internalisation du transport de personne (concurrence aux professionnels du transport) Réponse : non car il ne s'agit pas de transporter des tiers mais des postiers donc prestation interne.

Présentation de l'enquête BVA en séance, déroulé du 19/09 au 11/10, 2692 réponses reçues soit un taux de 27% : ce taux peut paraître faible , à noter que les réponses par courrier sont bcp plus nombreuses chez les postiers comme quoi il y a un attachement ou serait-ce un manque de confiance.

La CGT demande une CDSP avec communication des éléments évoqués en commission de suivi de l'accord alors qu'ils n'en sont pas signataires.

Pour SUD il existe un réel risque de discrimination car le taux de promotion des BOE est moindre

Il y a un travail à faire sur le handicap pour les CHSCT.

Au premier trimestre de l'année prochaine le thème BIEN DANS SON TRAVAIL sur l'accueil, l'insertion, le retour à l'emploi dans le cadre de la politique générale.

La plaquette "handicap" sera actualisée début 2018.

FO intervient sur les ASA Handicap concernant les critères d'absence sur le Bonus/Challenge ainsi que l'absence de retour aux intéressés de l'instance CRME.

F WIENER dit que les résultats 2017 sont meilleurs que 2016.

Le guide du défenseur des droits a été transmis aux Branches.

700 CRME. Pas de pilotage national.

2. Campagne Diversité Handicap :

Visionnage des films , il est acté d'une présentation de la campagne dans les CHSCT.
Présentation dans tous les CODIR.

3. Evolution des services en santé au travail :

La Poste parle d'un processus régulier d'info et de partage.
47 internes/an formés en médecine du travail.

Sur les risques spécifiques , les risques routiers ne figurant pas , il n'est plus besoin d'examen médical d'aptitude , en conséquence le BRH sur l'habilitation à la conduite va changer ,

jusqu'à présent cet examen était une condition de délivrance de l'habitation à la conduite.

SIR 2 : caristes et habilitation électrique.

Suite aux recommandations des DIRECCTE, il n'y aura pas d'augmentation du bassin d'emploi surveillé sauf si vacances d'emploi.

Le travail du COMTLP a rassemblé 15 médecins, le but est de limiter les déplacements des médecins, mise à disposition de véhicule de pool. Les médecins s'occuperont indifféremment des trois branches ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

La CFDT aborde la problématique des Infirmières en santé au travail : manque de reconnaissance, activité demandée plus technique , et problème de politique salariale .

Réponse P. HAVETTE : suite audit par un cabinet extérieur, les IST sont dans la norme du marché, en attente de plus d'activités, suite accord de février 2015 l'embauche se fait sur le niveau III.2, la politique salariale n'est pas un sujet de CNSST.

P. HAVETTE : il y aura un service de santé par NOD mais du fonctionnel en région, le médecin référent régional organise le service de santé, dans les DOM TOM il y a un travail à faire sur les moyens de communication à distance.

FO pose la question du choix des médecins référents régionaux qui peut engendrer un problème de légitimité vis-à-vis de leurs pairs : ils seront volontaires de toute façon, les médecins du COMTLP ont vocation à l'être.

Formation au management avec d'autres managers non-médecins à l'institut du management.

FO pose la question des IST du programme de montée en compétence surtout avec la volonté de leur confier les formations secourismes :

Réponse pour les formations secourisme , cela sera hiérarchisé en fonction des possibilités des services en santé au travail.il n'y aura rien d'imposé.

4. Bilan d'activité des CHSCT pour l'année 2016

CGT fait part de demande de CHSCT Extra qui deviennent des CHSCT ordinaires et discrimination sur l'exercice du mandat par non remplacement le jour du CHSCT, la personne trouvant double tournée lors de son retour

SUD : des CHSCT de consultation passe en CHSCT d'information par exemple en CENTRE FINANCIER l'application PICASSO.

CFDT intervient sur rôle du préventeur mais on a pas bien compris !!

FO rappelle sont désaccord au rattachement des préventeurs aux établissements depuis la dernière CDSP, nous constatons un rétro pédalage de la direction et nous nous en félicitons.

Interventions FO :

Nous rappelons que l'évaluation des risques et le programme de prévention sont l'essence même du CHSCT, on devrait être à 100%.

Il faut rappeler les basiques du fonctionnement des CHSCT à tous les niveaux.

FO est très inquiet du rattachement aux CHSCT des DAST et au SGS dans le cadre de SLD. Ces CHSCT ne fonctionne déjà pas correctement, nous invitons d'ailleurs la direction à regarder les PV des CHSCT communiqués au CTN pour SLD.

FO interroge sur les bonnes pratiques au sein des CHSCT et comment en faire la promotion. Les mandatés, notamment cadres, n'ont pas d'objectifs ni de charge de travail tenant compte de leur mandat CHSCT (fait un parallèle au temps partiel).

Une bonne initiative du Colis à généraliser : une sensibilisation/formation à destination des managers ayant des mandatés dans leurs équipes.

Nous évoquons les CT qui n'ont pas forcément communication des travaux des CHSCT notamment par le calendriers constraint des instances : par exemple CHSCT le matin, CT l'après-midi.

CHSCT électronique : une proposition de généralisation, LP propose un échéancier de mise en œuvre pour fin 2018, et un groupe de travail en janvier. Expérimentation au CF de Chalon à leur initiative.

5. Bilan protocole sinistre

Eléments sonnées en séance , malheureusement ou heureusement le protocole est maintenant plutôt bien maitrisé suite aux événements climatiques en COTE D'AZUR et inondations en CENTRE VAL DE LOIRE.

Questions Diverses : Intervention sur difficulté accès au déclaratif d'IEV en ligne (KDS)

Représentants FO : Thierry Roux et Stéphane Lamarque.